

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Grand Besançon Métropole

Correspondant : MME VIGNOT Anne , Présidente, 4, rue Gabriel Plançon , 25043 BESANCON. Tél:

0381878889. Courriel: agglomeration@grandbesancon.fr. Adresse internet: <http://www.grandbesancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché :

Numéro de la consultation : 2021-TX-DEA-0123 Création de branchements d'eau potable et d'assainissement

Mots descripteurs :

Assainissement. Alimentation en eau potable. Terrassement.

Type de travaux : Exécution.

Classification CPV :

Objet principal : 45112000. Objets supplémentaires : 45232410. 45332200.

Lieu d'exécution :

L'ensemble des travaux se dérouleront sur le territoire du Grand Besançon Métropole (GBM) principalement sur les communes qui ne disposent pas de délégataire et qui ne dépendent pas d'un syndicat des eaux.. 25000 BESANCON.

Code NUTS :

FRC21.

L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre .

Informations sur l'accord-cadre :

Un seul opérateur .

Durée en années : 4 .

Valeur estimée (H.T.) : 2000000.00 euro(s).

Caractéristiques principales :

Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.

Quantité ou étendue globale :

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 500 000,00 euro(s)

Options (descriptions concernant les achats complémentaires) : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires..

Des variantes seront-elles prises en compte :

Non.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

12 mois.

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 15,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Financement par ressources propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Oui.

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;.

Capacité technique :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin); Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de cinq ans seront pris en compte.; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Certification AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux) Les informations recueillies seront exploitées uniquement dans le cadre du présent marché.; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent..

Marché réservé :

Non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Non

Candidats :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

28-06-2021 (12:00)

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2021-TX-DEA-0123/BO.

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2021-TX-DEA-0123 L'entité adjudicatrice applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. La consultation comporte des clauses complémentaires.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

31-05-2021

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon. 30, rue Charles Nodier , 25044 BESANCON , Cedex 3 , Téléphone : 0381826000 , Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr , Fax : 0381826001, Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends. 1, rue du Préfet Claude Erignac , 54038 NANCY CEDEX

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).
